

**CENTRE INTERCOMMUNAL d'ACTION SOCIALE DE  
LAMBALLE TERRE & MER  
-22400-  
RÉUNION DU CONSEIL d'ADMINISTRATION DU 18 FEVRIER 2021**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

*L'an deux mille vingt et un, le quatre mars, à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du Centre Intercommunal d'Action Sociale de Lamballe Terre & Mer, légalement convoqué, s'est réuni à la salle des Conseils, à Lamballe-Armor sous la présidence de Thierry ANDRIEUX, Président.*

*Date de la convocation : 25 février 2021*

**ETAIENT PRÉSENTS :**

Thierry ANDRIEUX, Paulette BEUREL, Marie-Madeleine BOURDEL, Daniel BOURGES, Nathalie BOUZID, Guy COLAS, Daniel DONET, Etienne DORE, Danièle GESREL, Marie-France GUIDEC, Laurence HAQUIN, Sylvie HERVO, Monique HOURDIN, Josianne JEGU, Pascal LEBRETON, Claudine MOISAN, Éric MOISAN, Nicole POULAIN, Nathalie TRAVERT-LEROUX, Annie VALO.

**ABSENTS EXCUSÉS :**

- Valérie BIDAUD donne pouvoir à Monique HOURDIN
- Gérard CARDIN donne pouvoir à Guy COLAS
- Annie PANSARD donne pouvoir à Paulette BEUREL
- Josyane BERTIN, Suzanne BOURDE, Noël BRIENS, Claudine CHAIGNEAU, Nicole DROBEC, Philippe HELLO, Catherine LELIONNAIS, Anne-Gaud MILLORIT, Valérie MORFOUASSE, Bernard RAULT.

**SECRÉTAIRE DE SEANCE : Jocelyne RENAULT, directrice du CIAS**

**Délibération n°2021- 009**

Membres en exercice : 33 - Présents : 20 - Absents : 10 - Pouvoirs : 3

**COMPTE ADMINISTRATIF 2020 – BUDGET ANNEXE AUTRES SERVICES A DOMICILE – APPROBATION**

Le compte administratif 2020 du budget annexe Autres Services à Domicile est présenté aux membres du Conseil d'Administration.

Les résultats sont présentés en annexe.

Le Président du CIAS ne prenant pas part au vote, il quitte la salle. La présidence est confiée à Josianne JEGU, Vice-Présidente.

**Après en avoir délibéré :**

Le Conseil d'Administration :

- APPROUVE l'ensemble de la comptabilité d'administration soumise à son examen,

- **Section de fonctionnement :**

Dépenses :	903 335,75 €
Recettes :	904 562,70 €
<b>Résultat de l'exercice :</b>	<b>1 226.95 €</b>
<b>Reprise du résultat antérieur</b>	<b>- 40 392,79 €</b>
<b>Résultat de fonctionnement cumulé</b>	<b>- 39 165.84 €</b>

- **Section d'investissement :**

Dépenses :	0.00 €
Recettes :	18,59 €
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>18,59 €</b>
<b>Reprise du résultat antérieur :</b>	<b>-798,68 €</b>
<b>Résultat cumulé de la section d'investissement :</b>	<b>- 780,09 €</b>

- DECLARE toutes les opérations de l'exercice 2020 définitivement closes et les crédits annulés,
- VOTE tel qu'il lui a été présenté, le compte administratif 2020 de ce budget,
- DECIDE d'affecter le résultat de fonctionnement 2020 (- 39 165.84 €) au budget 2021,
- DECIDE d'affecter le résultat d'investissement 2020, (- 780,09 €) au budget 2021,
- AUTORISE le Président ou son représentant à signer tout document nécessaire à l'exécution de cette délibération.

**VOTE : Unanimité**

FAIT ET DELIBERE A LAMBALLE LESDITS JOUR, MOIS ET AN  
(suivent les signatures)

**POUR EXTRAIT CONDORME,**

A Lamballe-Armor, le 8 Mars 2021

Pour le Président,

Par délégation,

Josianne JEGU

Vice-Présidente



Envoyé en préfecture le 19/05/2021

Reçu en préfecture le 19/05/2021

Affiché le

ID : 022-200074615-20210304-202111009-DE

Suite à une erreur matérielle, la présente délibération annule et remplace la précédente délibération, même objet, même date.

Certifié envoyé à la Préfecture le 19  
Mai 2021  
Affiché le 19 Mai 2021

Envoyé en préfecture le 19/05/2021

Reçu en préfecture le 19/05/2021

Affiché le

ID : 022-200074615-20210304-202111009-DE